

## Déclaration générale du Burkina Faso

Merci Monsieur le Président,

Ma délégation est encore ravie de vous voir ainsi que vos vice-présidents, conduire les travaux de cette Assemblée. Tout en demeurant convaincu que sous votre direction nos travaux connaîtront des résultats fructueux, elle vous souhaite plein succès dans l'exercice de votre mandat.

Ma délégation s'associe à la déclaration faite par l'Ouganda, nom du groupe africain.

Ma délégation exprime ses sincères remerciements au Directeur Général pour son rapport qui présente une vision claire de l'Organisation.

Elle voudrait également le féliciter, ainsi que toute son équipe pour les efforts qu'ils n'ont cessés de déployer, dans la gestion des activités de l'organisation. Aussi, elle se réjouit des importants progrès réalisés par ladite organisation.

### **Monsieur le Président,**

Le Burkina Faso demeure convaincu, que le système de propriété intellectuelle est un vecteur important de progrès et de développement socio-économique d'un pays. C'est dans cet esprit, qu'il a entrepris depuis de nombreuses années, d'innombrables actions afin de tirer profit des opportunités qu'offre la propriété intellectuelle.

En effet, la mise en œuvre de ces multiples actions a été favorisée par des soutiens multiformes de l'OMPI, notamment en matière d'assistance technique et de renforcement de capacités. Aussi, le Burkina Faso se félicite de sa fructueuse coopération avec l'OMPI.

Mon pays se réjouit du rôle important que joue l'OMPI dans la promotion de la propriété intellectuelle, comme instrument de création de richesses, en mettant l'accent sur l'assistance des pays les moins développés et des pays en développement. A ce titre, Il se réjouit que l'Académie de l'OMPI, qui joue un rôle fondamental dans le renforcement des capacités professionnelles des offices nationaux de propriété intellectuelle, ait permis la tenue cette année et ce, pour la première fois en Afrique et précisément au Burkina Faso, d'une session de formation sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits voisins, à l'intention des professionnels de 15 pays du continent africains.

Aussi le Burkina Faso se réjouit également de l'adoption par le CDIP, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action pour le développement, de son projet relatif au renforcement et au développement de la filière musicale et des nouveaux modèles économiques.

**Monsieur le Président,**

Les diverses actions menées par le Burkina Faso, démontrent à souhait qu'il s'est inscrit dans une dynamique de croissance, basée sur l'utilisation efficace et efficiente de la propriété intellectuelle, pour son développement socio-économique.

Cependant, malgré les efforts consentis, de nombreux défis demeurent. C'est pourquoi, le gouvernement du Burkina Faso sollicitera toujours l'accompagnement de l'OMPI afin de pouvoir profiter pleinement du système de la propriété intellectuelle.

Pour terminer, je formule le vœu que les préoccupations soulevées par le groupe africain soient prises en compte. Aussi, je souhaite plein succès à nos travaux.

**Je vous remercie pour votre attention.**